**Sr Arturo Zaldívar Lelo de Larrea**

Presidente del Consejo de la Judicatura Federal (o sucesor/a)

Edificio Sede Insurgentes Sur 2417

Insurgentes Sur 2417

01000 Delegación Alvaro Obregón, México Distrito Federal

MEXIQUE

Monsieur le Président,

À la suite d’une information reçue par l’ACAT-France, je tiens à vous faire part de ma grande préoccupation quant à la situation de Verónica et Erick Iván Razo Casales, détenus depuis près de 11 ans.

Verónica et Erick Iván Razo Casales sont en détention préventive depuis juin 2011 sur la seule base d’aveux arrachés sous la torture. La phase d’instruction n’est toujours pas achevée et aucune preuve sérieuse à leur encontre n’a pu être apportée.

En une décennie, plusieurs organismes ont confirmé la réalité des violations subies par le frère et la sœur et ont demandé aux autorités mexicaines de les libérer, sans effet à ce jour. La Commission nationale des droits de l’homme a établi en mars 2017 qu’ils ont été arrêtés arbitrairement et torturés (Verónica a notamment été soumise à des violences sexuelles) et qu’ils n’ont pas eu accès à une procédure équitable.

Le 29 juillet 2021, le groupe de travail sur la détention arbitraire a adopté une opinion dans laquelle ils qualifient la détention de Erick et Verónica comme une privation de liberté arbitraire violant le droit international et demandent leur libération immédiate, le respect de leur droit d’obtenir réparation, ainsi que l’ouverture d’une enquête exhaustive et indépendante.

Ainsi, je vous demande instamment de veiller à :

* la finalisation rapide de l’instruction ;
* la poursuite des enquêtes pour torture ;
* leur libération du fait de leur détention préventive bien au-delà du délai légal ;
* et, dans cette attente, au respect de l’obligation de soins qui leur est due.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l’expression de ma respectueuse considération.